



Christiane Demeulenaere-Douyère (dir.)

Les acteurs du développement des réseaux

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Les technologies numériques : instruments de création d'un réseau savant savoisien

Francine Brachet et Jean-Paul Ajacques

DOI : 10.4000/books.cths.1113

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 13 novembre 2018

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508723



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2017

Référence électronique

BRACHET, Francine ; AJACQUES, Jean-Paul. *Les technologies numériques : instruments de création d'un réseau savant savoisien* In : *Les acteurs du développement des réseaux* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/1113>>. ISBN : 9782735508723. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.1113>.

Les technologies numériques : instruments de création d'un réseau savant savoisien

Francine Brachet
Ingénieur, membre de l'Académie florimontane
Jean-Paul Ajacques
Consultant, concepteur du logiciel Karvi

Extrait de : DEMEULENAERE-DOUYÈRE Christiane (dir.), *Les acteurs du développement des réseaux*, éd. électronique, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques), 2017.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques dans le cadre de la publication des actes du 140^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Reims en 2015.

Cet article est issu d'une communication proposée au 140^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (« Réseaux et sociétés ») par Francine Brachet, chargée du lancement d'un club de recherche par l'Académie florimontane. Pour sa présentation à Reims, le 1^{er} mai 2015, lui a été associé Jean-Paul Ajacques, concepteur du logiciel Karvi¹ utilisé pour l'informatisation des catalogues des sociétés savantes de Savoie et la numérisation des ouvrages savoisiens, qui était le mieux placé pour une démonstration de l'application Internet correspondante. La préparation coordonnée de cette communication est à l'origine d'échanges, avec la participation de Henri Comte, instigateur de la numérisation et coordinateur pour l'Union des sociétés savantes de Savoie (USSS), sur les exemples à choisir pour la pertinence de la démonstration au congrès. Ces travaux préparatoires ont également permis de dégager des perspectives de développement des nouveaux outils pour une recherche fédérée.

Les sociétés savantes de Savoie

Elles forment un réseau d'académies et d'associations à vocation culturelle depuis le premier congrès savoisien en 1878, organisé à Saint-Jean-de-Maurienne par la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne². Préalablement avait été rédigé à Chambéry un projet de règlement dont les dispositions d'organisation furent amendées au congrès tenu l'année suivante selon les propositions du président de l'Académie de la Val d'Isère :

« À la fin de chaque session, le président proclame le nom de la société chargée du congrès de l'année suivante [...] et celui de la ville où il se tiendra ; puis sur son invitation le congrès choisit, dans le sein de cette société, le secrétaire général qui devra s'occuper d'organiser la prochaine réunion³. »

1. <https://sites.google.com/site/karviservices/>

2. S. Truchet (dir.), *Congrès des sociétés savantes de la Savoie : première session tenue à Saint-Jean-de-Maurienne, le 12 et le 13 août 1878*, « Bibliographie ». <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54250625/>

3. Arch. Académie florimontane, lettre manuscrite, 8 mai 1879, à en-tête « Académie de la Val-d'Isère », signée « Le président de l'Académie de la Val-d'Isère Alliaudi ».

C'est en définitive une fréquence biennale qui sera adoptée et perdurera les années paires jusqu'à aujourd'hui, avec quelques exceptions et interruptions. Ainsi s'est tenu en 2014, à Chambéry, le 44^e congrès devenu Congrès des sociétés savantes de Savoie depuis la création de leur union en 1971.

Le but du premier congrès savoisien de 1878 était de maintenir les liens historiques. En effet, les participants venaient d'académies ou de sociétés d'histoire installées bien avant le rattachement de la Savoie à la France, la plus ancienne étant l'Académie florimontane, fondée en 1607 et réorganisée en 1851. C'est d'ailleurs un ancien président de cette académie, Jacques Replat⁴, qui proposa aux académiciens de se réunir pour « ne pas laisser périr le nom de Savoie », selon l'expression de son interlocuteur à l'Académie de Chambéry, le comte Greffier ; dans sa lettre du 12 mars 1864, ce dernier soulignait que « la difficulté est de commencer⁵. » Il fallut, dans ce cas, près de quinze ans pour concrétiser le projet⁶.

La répartition des lieux de congrès, proches des sièges des sociétés organisatrices, fait apparaître une forte densité en Genevois et Savoie, mais les vallées de Maurienne et de Tarentaise, ainsi que le Faucigny, de La Roche-sur-Foron à Chamonix, ont été également très accueillants (fig. 1). Si les distances à parcourir entre ces sites ne sont pas très importantes, la topographie des espaces qui les séparent rend souvent difficile l'accès à l'un ou l'autre et les particularités de l'histoire des différentes anciennes provinces, qui forment les actuels départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, empêchent l'émergence d'un pôle unique. Ces facteurs ont dû concourir aux décisions de rotation des lieux de congrès, puis de recours aux technologies numériques pour communiquer et, mieux encore, coopérer à distance *via* Internet.

Dès la préparation du premier congrès savoisien avait été élaboré un projet de statuts, rédigé à Chambéry le 14 février 1878. En 1899 est proposé un projet de fédération des sociétés savantes du Dauphiné, de la Savoie et du Vivarais, qui n'aboutit pas. Le 15 avril 1930, les sociétés littéraires et scientifiques des deux départements de Savoie sont conviées à une réunion dans la salle des séances de l'Académie de Savoie pour « jeter les bases d'une association sous le nom de Fédération des sociétés savantes de Savoie », qui n'aboutit pas non plus. Puis, le 24 octobre 1970, est examiné à Albertville un projet des statuts d'une Union des sociétés savantes de Savoie. C'est enfin le 9 avril 1971 qu'est déclarée la constitution d'une association dite Union des sociétés savantes de Savoie, dont le siège social est à Chambéry⁷.

Selon les statuts déposés, le but premier de cette union est « l'organisation des congrès périodiques des sociétés savantes de Savoie, la coordination de leurs travaux et la promotion des recherches qui se révéleraient opportunes ». Concernant ce dernier but, il faut signaler l'évolution de la formulation dans les projets de statuts successifs précités. En 1878, l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie⁸ avait proposé qu'un moyen d'action, à créer, serait « l'organisation de recherches communes » et de congrès périodiques, et que cette union « s'efforcerait de provoquer ces recherches et d'obtenir dans les meilleurs délais la publication des résultats scientifiques obtenus et des actes des congrès retenus par son comité de lecture ». De la comparaison de ce texte avec celui de 1971, il apparaît que le rôle de

4. Jacques Replat (1807-1866), avocat, poète et un écrivain romantique savoyard. Voir sa fiche biobibliographique dans la base *La France savante* (<http://cths.fr/an/prosopo.php?id=100257>).

5. Arch. Académie florimontane, « Copie de la lettre de Monsieur le comte Greffier à Monsieur J. Replat ». Le copiste a mal orthographié le nom : il s'agit du comte Amédée de Greyfié de Bellecombe (1811-1879), magistrat, fondateur de l'Académie de la Val-d'Isère en 1865 et président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie de 1864 à 1867.

6. En relation avec cette volonté de mémoire de la Savoie, il faut noter qu'un colloque international tenu à Aoste en 1993 était intitulé « Les sociétés d'histoire dans les anciens États de la maison de Savoie devant l'Europe de demain ».

7. Sur l'Union des Sociétés savantes de Savoie, voir <http://cths.fr/an/societe.php?id=1022> ; <http://gallica.bnf.fr/html/und/union-des-societes-savantes-de-savoie>

8. <http://www.academiasavoie.org> ; <http://cths.fr/an/societe.php?id=9>

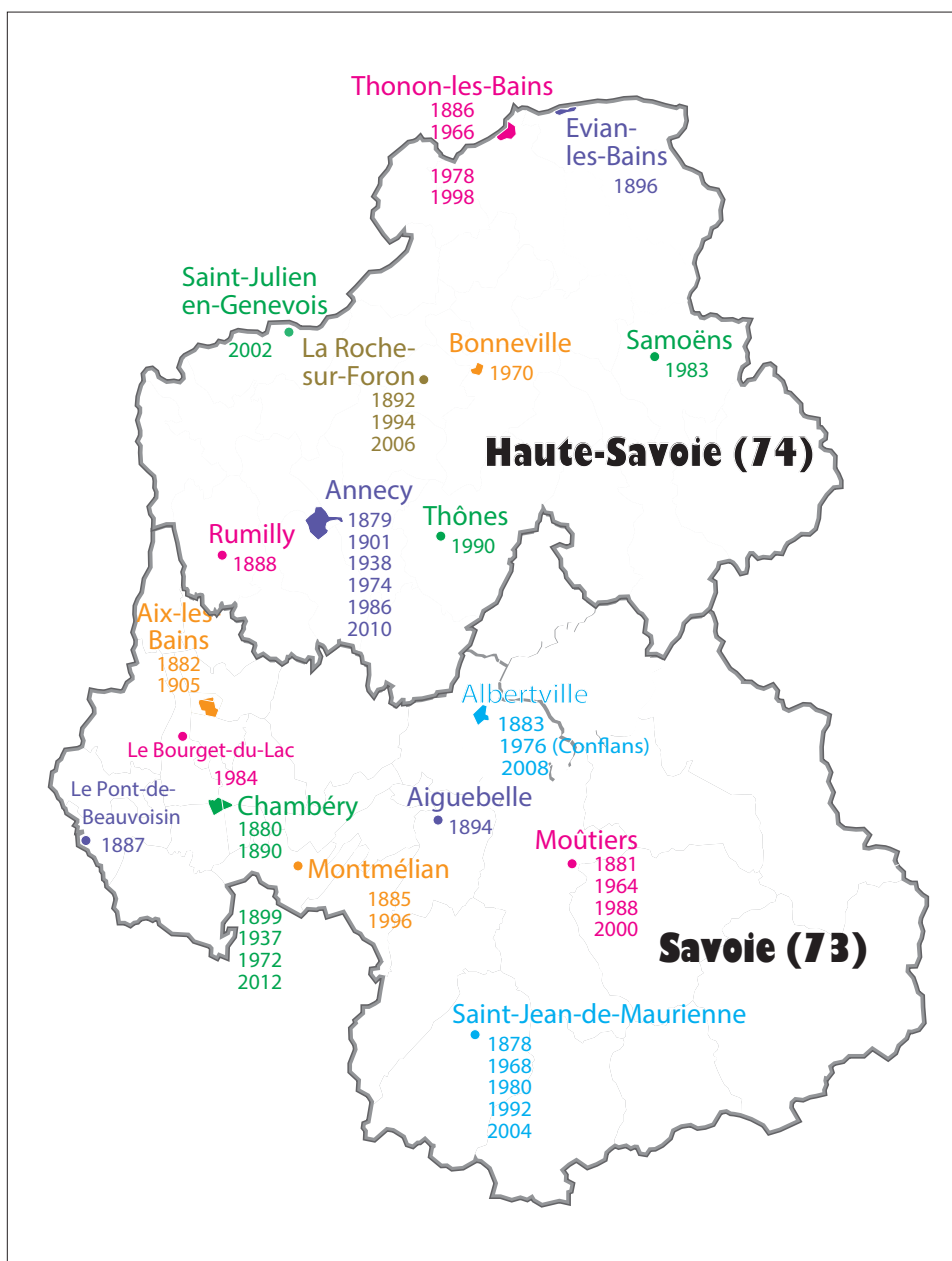


FIG. 1. – Sites et dates des congrès de l'Union des sociétés savantes de Savoie depuis 1878. On constate deux longues interruptions : 1905-1937 et 1938-1964.
Doc. F. Brachet.

L'Union en matière de recherches est devenu secondaire par rapport à celui de l'organisation des congrès périodiques. Ce rôle reste toutefois plus précis que dans le projet de fédération de 1930, dont le but devait être de « créer un lien permanent entre les différentes sociétés, coordonner leurs efforts et leur *faciliter*, par une connaissance mutuelle, les *recherches*, les démarches et les avantages de toutes sortes ». À ce jour, malgré quelques tentatives isolées pour engager des recherches coordonnées, aucune mesure, aucune action n'a été engagée.

En revanche, la coordination des travaux de sociétés membres, en application des statuts de 1971, a bien été engagée sous l'égide de l'USSS. La première opération eut pour objet l'informatisation du catalogue des ouvrages détenus par leurs bibliothèques respectives.

La création d'un catalogue commun informatisé

L'initiative de Laurent Perrillat⁹ s'inscrit dans l'évolution de la gestion des bibliothèques. De tout temps, les bibliothèques privées ou publiques, d'étude ou spécialisées ont inventorié leurs ouvrages. Ces inventaires avaient pour but de constater les collections et de les organiser. Le terme « bibliothèque » vient du grec ancien, « la place du livre ». L'une des bibliothèques les plus célèbres, celle d'Alexandrie au III^e siècle avant J. C., comptait, à sa constitution, quelque 400 000 volumes pour atteindre 700 000 à l'époque de César. Les seuls bénéficiaires de ces collections étaient ceux qui pouvaient avoir accès aux bibliothèques.

Petit à petit, les méthodes d'inventaire se sont perfectionnées avec les Kardex, les fiches auteur et les fiches matière, qui permettaient l'accès à tous les documents du catalogue et à leur localisation. La seconde moitié du XX^e siècle, avec la généralisation de l'informatique, a suscité des règles de catalogage internationales. Les normes MARC (*machine-readable cataloging*) sont nées dans les années 1970, promues par la bibliothèque du Congrès à Washington. Les bibliothèques ont ensuite pu informatiser le catalogage de leurs collections. En 1977, la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) a créé le format UNIMARC (*uni* : universel). Il est utilisé en France par toutes les bibliothèques de lecture publique. À partir du moment où les formats de catalogage des documents étaient identiques dans les bibliothèques, elles ont eu le désir d'échanger leurs notices bibliographiques. Cela a été possible grâce à la norme ISO 2709, créée en 1973.

Depuis 1990, la généralisation d'Internet a permis la publication des catalogues en ligne associée à une recherche documentaire destinée au public, c'est-à-dire le plus souvent en langage naturel. Les catalogues des bibliothèques sont devenus accessibles à tout internaute et, avec Internet, les bibliothèques sont sorties de leurs murs. Les bibliothécaires ont alors ressenti le besoin de compléter leurs notices descriptives par des éléments multimédias associés : son, image, vidéo, fac-similé. C'est ce que réalise l'Union des sociétés savantes de Savoie à partir de 2006 sous l'impulsion de Laurent Perrillat, qui crée le Catalogue commun des sociétés savantes de Savoie (CASSS¹⁰). Il s'agit d'un catalogue commun et non d'un catalogue collectif. Il est publié sur Internet au moyen du logiciel Karvi et propose une recherche en langage naturel. Le résultat de la recherche offre la localisation des exemplaires. C'est le point de départ de la mise à la disposition de tous les internautes des fonds des sociétés savantes.

Au-delà de la réalisation d'un trait d'union entre personnes, c'est-à-dire entre les différents intervenants des sociétés savantes, l'USSS a voulu mettre en ligne un outil de « médiation vers un territoire et ses thématiques¹¹ », comme le définit Arnaud Dhermy, du département de la Coopération à la Bibliothèque nationale de France.

Dans le prolongement de ce catalogue est proposée en 2010, par Henri Comte¹², la numérisation des ouvrages détenus par les sociétés savantes de Savoie.

9. Conservateur des bibliothèques, archiviste-paléographe, responsable de la documentation électronique au SICD 1 de Grenoble, président de l'Académie salésienne.

10. <http://www.abiblio.com/sssavoieopac/>

11. A. Dhermy, « Les sociétés savantes au défi du numérique et de la valorisation du patrimoine des territoires », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2013, p. 85-86.

12. H. Comte, né à Annecy en 1941, professeur des universités, est membre du comité directeur de l'Académie florimontane et chargé du projet de bibliothèque numérique savoissienne (BNS).



FIG. 2. – 44^e Congrès de l'Union des sociétés savantes de Savoie (Chambéry, 8 septembre 2012). Cérémonie de signature de la convention de coopération numérique pour la dématérialisation de documents entre la Bibliothèque nationale de France et l'Union des sociétés savantes de Savoie. Au micro : Arnaud Dhermy, Bibliothèque nationale de France, chargé des partenariats en région pour la bibliothèque numérique Gallica. Juste derrière lui : Laurent Perrillat, président de l'Académie salésienne. Au centre de l'image : Claude Barbier, président de l'Union des sociétés savantes de Savoie. Cl. F. Brachet.

La numérisation des ouvrages savoisiens

Grâce au contact établi avec Arnaud Dhermy, chargé des partenariats en région pour la bibliothèque numérique Gallica, une convention de coopération numérique pour la dématérialisation de documents entre la BNF et l'USSS a été actée à l'occasion du 44^e congrès de l'Union à Chambéry, le 8 septembre 2012, sous la présidence de Claude Barbier, actuel président de l'USSS ; les principaux protagonistes de cette convention sont en bonne place sur les photographies prises lors de la cérémonie suivie de la signature de chaque convention individuelle entre la BNF et chaque société savante, représentée par son président (fig. 2 et tableau 1).

Aime	Société d'histoire et d'archéologie d'Aime
Annecy	ACADÉMIE FLORIMONTANE, ACADÉMIE SALÉSIEUNE, Amis du vieil Annecy
Bonneville	ACADÉMIE DU FAUCIGNY
Chambéry	ACADÉMIE DES SCIENCES DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS DE SAVOIE, Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, Société d'histoire naturelle de la Savoie, SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY
Chamonix	SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMONIX
Montmélian	ASSOCIATION DES AMIS DE MONTMÉLIAN ET DE SES ENVIRONS
Moutiers	ACADÉMIE DE LA VAL D'ISÈRE
Saint-Jean-de-Maurienne	Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne
Saint-Julien-en-Genevois	La Salévienne
Thône	Société des amis du val de Thônes
Thonon-les-Bains	Académie chablaisienne

TABL. 1. – Sociétés savantes de Savoie alimentant le Catalogue commun des sociétés savantes de Savoie (CASS) ; en capitales : sociétés alimentant en plus du CASS la Bibliothèque numérique savoissienne (BNS), par convention avec la Bibliothèque nationale de France pour la numérisation de leurs ouvrages anciens.



FIG. 3. – Catalogue commun des sociétés savantes de Savoie. Interface de consultation. Capture d'écran. © Altexence / Karvi Services.



FIG. 4. – Catalogue commun des sociétés savantes de Savoie. Affichage des résultats d'une recherche. Question posée : « monastère ». Capture d'écran. © Altexence / Karvi Services.

Il faut noter que, contractuellement, seuls les ouvrages savoisiens sont numérisables (et non l'ensemble des collections qui font l'objet du CASSS). Est savoisien un ouvrage traitant des Pays de Savoie, ou dont l'auteur en est soit habitant soit originaire. C'est ainsi qu'est né le concept de Bibliothèque numérique savoissienne (BNS). Sa concrétisation, débutée en 2014, s'est poursuivie activement en 2015, dans le cadre d'une convention renouvelée avec la BNF sous l'égide de l'USSS.

Bilan de l'introduction des technologies numériques avec l'application Karvi

La fréquentation des bibliothèques dans les murs des sociétés savantes est très faible du fait des horaires d'ouverture, de l'accès aux ouvrages en consultation sur place seule, de fichiers souvent peu précis ou incomplets. La consultation hors les murs *via* les sites CASSS ou *Gallica* est beaucoup plus précise et performante car elle combine des recherches croisées et limitées à une période chronologique (fig. 3 et 4). Par la numérisation, tous les documents savoisiens sont accessibles, consultables en ligne et téléchargeables (fig. 5). Des documents complémentaires – PDF, son, vidéo... – peuvent être joints à la notice.

Grâce aux compléments apportés au logiciel Karvi en 2015, la mise en œuvre de statistiques de fréquentation de la Bibliothèque numérique savoissienne a permis de constater une

CONSULTATION

Résultats 4 sur 29 pour la recherche "monastere" Affichage : Public

[|<](#)
[<<](#)
[NOUVELLE RECH.](#)
[IMPRIMER](#)
[PANIER](#)
[>>](#)
[>](#)

Titre : Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne
Série : Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne : N°1
Support : Périodiques
Editeur : Académie salésienne, Annecy [18 avenue de Tresun, 74000] (2-901102)
Langue : Français
Contient :
Notes sur titres associés : - PRÉFACE V
 PREMIÈRE PARTIE.
 - DE L'ÉPOQUE OÙ A VECU SAINT GERMAIN 1
 - CHAPITRE PREMIER. - Documents, témoignages et conjectures qu...
 [[Développez la note](#)]
Liens : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62007374.image.langFR>

4 Exemplaires :

N° inv.	Origine	Cote	Aff.	Rayon	Localisation	Statut	Retour prévu
10000945	La Salésienne	-	-	-	-	Consultable sur place	-
N 10000946	Académie Salésienne	PER0001	-	-	-	Consultable sur place	-
N 15002127	Chablaisienne	SALÉS1880-1-2R01	-	-	-	Consultable sur place	-
17000877	Académie Salésienne	PER0003	-	-	-	Consultable sur place	-

FIG. 5. – Catalogue commun des sociétés savantes de Savoie.
Affichage d'une notice bibliographique avec un lien vers la base Gallica.
Capture d'écran. © Altexence / Karvi Services.

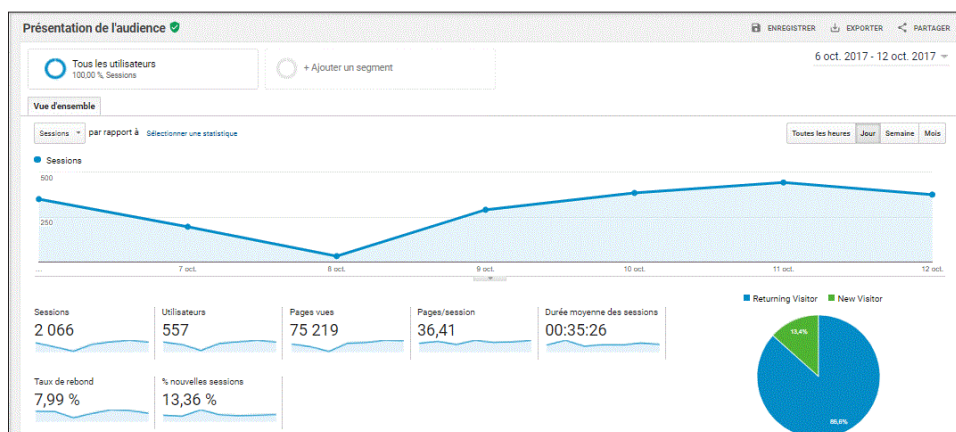


FIG. 6. – Statistiques de consultation du Catalogue commun des sociétés savantes de Savoie émises par Karvi. Pour la semaine du 6 au 12 octobre 2017, le site a reçu 2 066 visites de la part de 557 internautes différents, en moyenne chaque visiteur a parcouru par session 36 pages pour une durée moyenne de visite de 35 minutes.

explosion des visites des internautes (fig. 6). Et, accessoirement, les travaux imposés aux membres des sociétés savantes concernées leur ont apporté une connaissance plus précise de leurs ressources documentaires et de la valeur de leurs fonds.

Perspectives : vers un portail savoisien autour de la Bibliothèque numérique savoissienne ?

L'enjeu d'un tel portail, autour de la BNS, est de mettre à la disposition des universitaires, chercheurs et tous internautes l'ensemble des informations sur la Savoie détenues par l'USSS. Ce portail permettrait une recherche fédérée ou étendue aux catalogues (BNF, Gallica, autres sociétés savantes, grandes bibliothèques de France et étrangères) qui se rapportent aux anciens États de Savoie. Les connexions se feront aisément à partir d'ordinateurs, de tablettes et de smartphones.

Le Portail savoisien offrirait aux internautes une recherche enrichie par des fournisseurs de contenus, et une diffusion sélective de l'information par abonnement à des flux RSS (*rich site summary*) en fonction de sujets choisis. Il proposerait des rebonds sur des sujets connexes par les nuages de *tags* (mots-clés), ainsi que le filtrage des réponses de la recherche par la sélection de facettes (localisation des documents, auteurs, année de publication, langue de publication, lieu de publication, éditeur, mots-matière...). Enfin sera proposée la présentation de grandes thématiques avec documents associés (dossiers documentaires).

La génération d'un thésaurus complémentaire à RAMEAU (Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié) paraît être une évolution importante permettant d'améliorer encore la pertinence de la recherche et des résultats.

Les technologies numériques mises en œuvre par les sociétés savantes de Savoie, sous l'égide de leur Union et avec le concours de la BNF, ont contribué à la vitalité d'un réseau savant savoisien. En effet, l'informatisation du catalogue commun du fonds documentaire de la majorité des sociétés membres de l'Union permet de connaître et de localiser les possibilités de consultation des ouvrages et revues qu'elles détiennent en leurs bibliothèques respectives. Quant à la numérisation des documents sélectionnés contractuellement à titre d'ouvrages savoisiens, elle donne accès à une Bibliothèque numérique savoisienne, puissant outil d'investigations et d'échanges culturels.

Les outils mis en place « créent les conditions », selon l'expression d'Hubert Curien dans ses fonctions de ministre de la Recherche¹³, d'une fructueuse activité de recherche associative ou fédérée, complétant les recherches individuelles traditionnelles de certains membres des sociétés savantes. Il appartient maintenant à l'Union des sociétés savantes de Savoie de faire connaître et de valoriser ces outils de communication et de recherche, en application de ses statuts.

Résumé

L'Union des sociétés savantes de Savoie est un réseau d'académies et associations à vocation culturelle dont les anciens États de Savoie constituent le pôle d'intérêt commun. Les fonds qu'elles ont accumulés constituent la richesse de leurs bibliothèques. Cependant, ces dernières sont dispersées entre de nombreux sites et leurs conditions d'accès, très restreintes, sont un obstacle majeur à leur valorisation. La généralisation de l'informatique a suscité des règles de catalogage internationales, permettant aux bibliothèques dès 1973 d'échanger leurs catalogues. C'est dans ce contexte qu'a été lancé, en 2006, le Catalogue commun des sociétés savantes de Savoie (CASSS) en utilisant l'application numérique Karvi. La seconde étape fut, en 2012, la numérisation dans Gallica du fonds savoisien des membres de l'Union, avec le concours de la BNF. Elle a conduit au concept de Bibliothèque numérique savoisienne puis au projet d'un Portail savoisien ouvrant la voie à une recherche fédérée sur les pays de Savoie.

13. H. Curien appelait régulièrement l'attention des membres de la mission scientifique et technique du ministère de la Recherche et de la Technologie sur l'importance primordiale de « créer les conditions » du succès des actions incitées (mémorisé par l'auteure de cet article, qui a participé à ces séances de travail).